

Diplôme SSIAP 2



(Éligible au CPF : RS1401)



Catégorie d'action certifiée : Actions de formation

Objectif

Acquérir les connaissances nécessaires à l'emploi de chef d'équipe de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Les chefs d'équipe des services de sécurité incendie ont pour missions :

- la prévention des incendies,
- le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie,
- le management de l'équipe de sécurité,
- la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie,
- la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...),
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie,
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent,
- la direction du poste de sécurité lors des sinistres.

Règlementation

Arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pré-requis

- Titulaire du diplôme SSIAP 1 ou équivalent (article 4 de l'arrêté du 22 décembre 2008).
- Avoir exercé l'emploi d'Agent de Service de Sécurité Incendie pendant au moins 1607 heures durant les 24 derniers mois (fournir attestation de l'employeur ou contrat de travail).
- Être apte physiquement. Un certificat médical de moins de trois mois est obligatoire.
- Justifier d'un titre de secourisme en cours de validité.
- L'habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice d'emploi du salarié doit être détenue.

Public

Futur chef d'équipe des services de sécurités incendie des ERP ou des IGH

Durée

70 heures hors examen (2 fois 5 jours).

Groupe

12 participants maximum.

Date

Voir planning inter-entreprise.

Lieu

Inter-entreprise.

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.

Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTER : 1240€ Net.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Diplôme SSIAP 2



(Éligible au CPF : RS1401)



Catégorie d'action certifiée : Actions de formation

Programme

Module 1 : Rôle et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité incendie
- Règles de management
- Organisation de la formation des agents
- Gestion des conflits
- Méthodes d'évaluation
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Établissement du permis de feu

Module 2 : Manipulation du système de sécurité incendie

- Système de détection incendie
- Composition et fonctionnement
- Système de mise en sécurité incendie
- Identification des asservissements
- Exercices pratiques de manipulation
- Installations fixes d'extinction automatique
- Modes de fonctionnement et d'exploitation

Module 3 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- Réglementation du Code du Travail
- Aménagement des locaux de travail
- Notions de dangers
- Facteurs de risques. Droits de retrait
- Études de cas

Module 4 : Commissions de sécurité et commissions d'accessibilité

- Composition
- Rôle
- Missions des commissions

Module 5 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion du poste central de sécurité
- Rôle du chef de poste central en situation de crise
- Exercices pratiques de mises en situation dégradée
- Conseils techniques aux services de secours
- Accueillir, guider, renseigner, rendre compte, mettre à disposition les matériels, les moyens de communication, les agents techniques
- Exercices pratiques d'application

Modalité d'évaluation / validation

Examen final théorique et pratique devant un jury validant le diplôme.

A l'issue des épreuves, un diplôme SSIAP2, ainsi qu'une attestation de fin de formation seront délivrés au participant ayant validé la formation.

Un recyclage est à prévoir tous les 36 mois.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Formation assurée des formateurs SSIAP 3
Alternance de théorie et pratique sur notre site et en site extérieur.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Site d'entraînement équipé :
 - poste de sécurité,
 - système de sécurité incendie,
 - systèmes d'extinction,
 - moyens d'extinctions pédagogiques, ...
- Remise d'une clé USB « SSIAP2, Agent de sécurité incendie »

Les + de SECOURISK

Visite de site durant la formation, expérience des formateurs (sapeur-pompier, chef de service)

Notre Centre de formation est certifié QUALIOP. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).